



Un plan à cinq milliards, les détails attendront

Yann Tourbe En matière d'émissions de gaz à effet de serre ou de réduction de la consommation énergétique de la filière sucre française, le ministre délégué chargé du Renouveau démocratique n'est pas forcément l'interlocuteur le plus au courant des subtilités du dossier : il n'est, après tout, ni ministre de l'Agriculture, ni ministre de la Transition énergétique, ni même ministre délégué chargé de l'Industrie. Ce dernier poste, pour l'anecdote, est échu à Roland Lescure, sous la houlette de Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle. Mais Olivier Véran est surtout le porte-parole du gouvernement. En d'autres termes, quand il se déplace, comme il l'a fait à la sucrerie distillerie Cristal Union de Villette-sur-Aube, jeudi 10 novembre, c'est parce que le gouvernement a un message à faire passer. Cette fois, c'était, bien sûr, « dans le cadre du plan de décarbonation annoncé par le président de la République », mardi 8 novembre.

Cinq milliards et dix, si affinités

Ce plan à cinq milliards, dix si affinités, doit permettre aux industries qui émettent le plus de gaz à effet de serre et qui consomment le plus d'énergie d'investir pour limiter leur empreinte carbone. « On va faire ça dans le

sucré, on va faire ça dans le verre, dans le ciment, on va faire ça dans toutes les industries qui ont besoin de chauffer beaucoup de produits, qui utilisent beaucoup d'eau, beaucoup de gaz », assure le ministre, face caméra. Chez Cristal Union, comme chez les autres producteurs de sucre de betterave, la diminution de la consommation énergétique est un enjeu économique fort : ce travail-là est engagé depuis longtemps (nos éditions du 20 septembre et du 1er novembre). Olivier Véran entend le message, comme il entend que l'entreprise, qu'il a visitée au pas de charge (une heure, c'est court), a déjà son propre calendrier de réduction des émissions, et qu'il ne cadre pas forcément avec celui du président. D'ailleurs, à la question d'un journaliste, qui lui demande si l'usine de Villette-sur-Aube peut servir de modèle, Olivier Véran esquive : « Ça fait en tout cas partie des entreprises qui ont tôt compris l'intérêt qu'il y avait à réduire sa consommation énergétique, et ça compte. » En tout cas, ça compte assez pour qu'à la question suivante, Olivier Véran estime qu'il est aussi venu dans cette sucrerie « pour montrer que c'est possible, que la machine est déjà engagée ». Ce que veut le gouvernement, c'est « aller beaucoup plus loin ». Il s'agit de diminuer les émissions de plus de

moitié à l'horizon 2030. Et 2030, c'est demain en termes d'investissements industriels. « Je ne suis pas venu avec mon chéquier » Olivier Véran Mais quand on lui demande, par exemple, combien l'État mettrait au pot pour l'investissement de 150 millions d'euros que représente une chaudière à pulpes de betterave pour la sucrerie d'Arcis, le ministre s'en tire par une pirouette : « Alors, je ne suis pas venu avec mon chéquier mais je suis venu avec un engagement ferme : c'est qu'une entreprise ne sera pas contrainte à renoncer à des investissements quand ce sont des investissements d'avenir, et que l'État sera à leurs côtés ». De toute façon, assure le ministre, ces investissements sont rentables : « Quand vous réduisez votre consommation d'énergie de 15 ou 20%, une année comme celle-ci, vous voyez tout de suite la différence... » ■